

Offrez-lui « son » arbre dans une forêt magique

Au départ, c'est une idée toute simple lancée par GUIGOZ en 1991 : reprendre la tradition séculaire qui consiste à planter un arbre pour la naissance d'un enfant. 15 ans plus tard, une centaine de forêts ont déjà été reboisées. Pour fêter son anniversaire, l'opération Un Bébé, Un Arbre va réaliser ses nouvelles plantations dans des forêts de légende.

Mathilde a 15 ans. Elle a été le premier bébé à parrainer un arbre. Mais elle n'est pas la seule puisque, avec l'aide de l'ONF, ce ne sont pas moins de 1 500 000 jeunes hêtres, érables, tilleuls, ormes, etc. qui ont pu être plantés depuis le début de l'opération lancée par GUIGOZ en 1991. On ne sait pas exactement à quand remonte la tradition qui veut qu'à chaque naissance on plante un arbre. Une chose est sûre : au VI^e siècle avant Jésus-Christ, les Celtes la connaissaient déjà. Pour eux, l'arbre établissait un pont entre le divin et le terrestre, permettant à l'âme de l'enfant de vivre à la fois sur terre et dans les airs. En Europe, on plante un arbre fruitier à chaque naissance depuis la nuit des temps. Sous ses racines, le père de l'enfant enfouit le placenta. L'arbre et l'enfant sont alors considérés comme des jumeaux : ils grandiront et s'épanouiront ensemble.

Au service de la nature

Pour marquer ses 15 années d'engagement dans le domaine du développement durable, GUIGOZ a choisi cette année d'effectuer ses plantations dans des forêts de légende. En accord avec l'ONF, le leader du marché des Laits infantiles a sélectionné quatre sites aux noms féeriques : Brocéliande, la forêt de Merlin l'Enchanteur (Bretagne) ;



Soir après soir, vous pourrez faire revivre pour votre enfant les légendes des temps anciens et lui raconter l'histoire de la forêt dans laquelle est planté « son » arbre.

la Grande Chartreuse, célèbre pour son monastère (Alpes) ; Iraty, où vivait le géant Tartaro (Pays basque) ; et la forêt d'Orient, refuge des Templiers (Champagne). Mais ce n'est pas tout. Parce qu'un anniversaire, ça se fête, GUIGOZ a souhaité que les parents puissent retrouver les légendes de ces forêts dans un livre superbement illustré. C'est ainsi que l'album *Contes en forêt* est né, en collaboration avec Actes Sud Junior (en vente dans toutes les librairies, 10 €). Soir après soir, vous pourrez faire revivre pour votre enfant les légendes des temps anciens et lui raconter l'histoire de la forêt dans laquelle est planté « son » arbre.

Des légendes toujours vivantes

Savez-vous par exemple qu'en forêt de Brocéliande vivent encore la fée Viviane et Merlin l'Enchanteur ? Si, au détour d'une promenade, vous apercevez un lac, ne cherchez pas à le traverser ! Ce n'est qu'une illusion destinée à empêcher les promeneurs d'accéder au château qui se cache derrière... Et si vous marchez dans la forêt d'Iraty, peut-être y verrez-vous des petits cochons. Il y a longtemps, le géant Tartaro y a perdu les siens. Un berger malicieux les lui a volés. Il paraît qu'il les cherche encore...



Comment vous inscrire ? Rien de plus simple et, en plus, c'est gratuit ! Il vous suffit de remplir le bulletin qui vous a été remis à la maternité avec votre carnet de santé, de vous connecter sur le site www.unbebeunarbre.com ou d'appeler le Numéro Vert 0800 15 20 15. Vous pouvez aussi retourner le coupon-réponse inséré dans famille, partenaire de l'opération depuis plusieurs années. Six à huit semaines plus tard, vous recevrez le certificat de parrainage de votre enfant précisant l'essence de « son » arbre et la forêt dans laquelle il sera planté.